

ABONNEMENT.

SAUMUR: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGRELL et BULLIER, Place de la Bourse, 32; EWIG, r. Amboise-Richel., 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez MM. HAYAS-LAPITTE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

22 Juillet 1881.

Bulletin politique.

La Presse, de Vienne, qui est arrivée le 17 juillet, contenait une dépêche alarmante de son correspondant de Londres.

Celui-ci annonçait qu'on s'attend en Angleterre à de graves complications, et même à une guerre européenne, dont la politique de la France en Afrique serait le prétexte.

Le même jour, la Gazette de Saint-James publiait un long article, accusant M. Gladstone « d'insouciance » quand les intérêts britanniques sont menacés par l'accroissement de l'influence française dans la Méditerranée.

Nous remarquons que la Gazette de l'Allemagne du Nord a reproduit cet article tout entier et sans un mot de commentaire.

C'est donc de Londres que viennent en ce moment les nouvelles alarmantes et les pronostics de guerre, comme si le Foreign-Office cherchait à susciter des complications.

Le Pester-Lloyd, journal hongrois, pense au contraire que l'Europe ne devrait pas s'inquiéter, parce que la France pourra toujours désintéresser l'Italie à Tripoli, et qu'une défaite de M. Gladstone ne saurait en rien intéresser le monde.

Cela peut être vrai au point de vue austro-hongrois; mais le Pester-Lloyd nous semble oublier plusieurs points importants de la question.

D'abord il faudrait prouver que M. Gladstone restera indifférent à sa défaite, ce qui est encore à faire: nous croyons au contraire que ce ministre, anti-français avant

tout, comme il l'a montré en 1871, fera son possible pour nous susciter des embarras afin de reconquérir chez lui un peu de popularité.

Ensuite, le Pester-Lloyd oublie que l'Italie qui nous est radicalement hostile préférera toute autre alliance à la nôtre, même l'alliance autrichienne.

N'a-t-on pas parlé ces jours-ci d'ouvertures faites par le Quirinal au cabinet de Vienne?

Nous voulons bien croire que le baron de Haymerlé, qui connaît mieux que personne les « res italica », est mal disposé à accueillir ces propositions. Mais enfin le fait reste, comme indice des dispositions de l'Italie.

N'a-t-on pas annoncé en même temps que le prince de Bismark avait écrit à M. Mancini une lettre fort amicale, au moment où ce ministre prenait la direction des affaires étrangères? Nous retrouvons là le double jeu du chancelier qui ne nous a prodigué les éloges et les encouragements que pour nous lancer aux aventures, et aussi pour ramener l'Italie dans son cercle d'action. Renouveler son ancienne alliance avec l'Italie, au moment même où il nous brouille avec l'Angleterre, la Porte et l'Espagne, c'est là pour lui, ce nous semble, un assez bon coup; et il est capable de le mener à bonne fin, grâce à l'imprévoyance de notre gouvernement.

Nous l'avons dit déjà plusieurs fois: à cette heure, la presse anglaise nous est résolument hostile. Le gouvernement de Londres ressuscite même cette vieille querelle des pêcheries de Terre-Neuve, laquelle dure depuis plus d'un siècle. C'est un mauvais symptôme. L'Italie, la Porte et l'Espagne ne nous pardonnent pas notre expédition de Tunis et notre politique africaine. L'Allemagne nous leurre, comme elle l'a fait en 1867 et en 1870.

C'est trop d'hostilités autour de nous.

Aux embarras que nous créent à l'étranger l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et la Porte, que la politique de notre gouverne-

ment en Afrique a profondément froissées, la République française répond par un article fort belliqueux, dont voici un des principaux passages:

« Quoi qu'il en soit, il est une chose dont il est tout à fait temps qu'on se pénètre à Constantinople: c'est que si la campagne religieuse aux frontières de la Tripolitaine dont le chef de l'Etat est le principal instigateur n'était promptement et finalement décommandée, on est parfaitement résolu en France à y mettre un terme par tous les moyens dont dispose le gouvernement. Nous n'aimons pas les mauvaises plaisanteries, et celle-ci n'a que trop duré. Nous sommes en paix, et nous voulons qu'on nous y laisse. Si le Sultan s'y oppose, on saura le mettre à la raison. »

Cela veut dire, en français plus clair, qu'il faut se battre pour conserver la paix; — ce qui est un aphorisme de Gribouille!

Ces allures belliqueuses vont mal à la République française, et nous croyons qu'elles produiront dans le public un effet détestable.

On ignore donc au journal de la Cbaussée-d'Antin que si la Porte nous est hostile, la première faute en est au gouvernement républicain, et en second lieu que l'Angleterre appuie le Sultan dans ses réclamations contre la France.

Cette menace de guerre est insensée quand tout le monde veut la paix; elle ne servira qu'à irriter davantage l'Espagne et l'Italie; et Berlin se réjouira de ce conflit en attendant l'heure de nous porter le dernier coup.

On dirait que l'article de la République française est écrit par M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui prend au sérieux et avec reconnaissance les encouragements du prince de Bismark.

Chronique générale.

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil de cabinet au ministère de l'ins-

truction publique, sous la présidence de M. Jules Ferry.

Le ministre de la marine a annoncé à ses collègues qu'à l'heure actuelle, et bien qu'il n'en ait pas encore reçu la nouvelle officielle, l'occupation de Gabès et de Djerbah pouvait être considérée comme un fait accompli.

Le général Farre a annoncé, de son côté, qu'à la suite de l'enquête qu'il avait ordonnée sur les événements de Saïda, il s'était vu dans la nécessité de mettre le général Collignon en disponibilité par retrait d'emploi. (France.)

La Chambre a adopté une proposition de loi tendant à soustraire l'église Sainte-Geneviève au culte catholique pour l'affecter exclusivement au culte laïque des grands hommes de la Révolution.

Cette décision n'offre aucun intérêt pratique, car elle ne sera pas même discutée devant le Sénat avant la séparation définitive de l'Assemblée du Palais-Bourbon. Nous ne pouvons lui attribuer que la valeur d'une démonstration anti-chrétienne contre laquelle nous protestons de toute l'énergie de notre foi catholique, en nous associant aux sentiments exprimés par l'éloquent évêque d'Angers dans un magnifique discours qui maintes fois a été vivement applaudi.

Le gouvernement ne donne que des nouvelles insignifiantes de Tunisie. Cette tactique nous prouve que la situation s'aggrave. Voici du reste ce que nous lisons dans un journal républicain:

« La première expédition de Tunis et la convention du 12 mai n'ont été que des fantasmagories ferryyates ou grévyyates pour amuser la galerie; c'est aujourd'hui que s'ouvre la vraie question tunisienne. Sommes-nous, oui ou non, à même de conquérir la Tunisie et de nous y maintenir envers et contre tous? L'alliance du Bey est une duperie, son armée est une bande de traitres et de vauriens sur laquelle il serait

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COUSIN DE ROBINSON

BERGERADE

— Quel beau chien vous avez là, père Daniel! On le prendrait pour un ours des Pyrénées, tant il est gros. Avec quoi le nourrissez-vous donc?

— Mon enfant, je lui fais manger des voleurs. Ce fut en traversant le Bourbonnais, il y a une trentaine d'années, que nous saisîmes au passage ce tronçon de dialogue.

Au temps dont nous parlons, le père Daniel, le maître du chien, était un bon gros paysan qui réunissait en sa personne la finesse et la bravoure de la race gauloise. Qui ne l'a vu, de Moulins à Nevers, se promener quarante ans de suite, un bâton de mérisier à la main? Dernier échantillon d'un type que le frottement de la civilisation a déjà aux trois quarts effacé, il était vêtu d'une veste en colonnade bleue, d'une culotte de droguet et d'un gilet jaune à fleurs d'un rouge très-vif. Le chapeau rond à larges bords, particulier aux habitants de la campagne, couvrait sa grosse tête rubiconde et animée. Deux petits yeux vairons, pointus comme des vers luisants, éclairaient sa face matoïse.

Il était de petite taille, mais il avait en lui, même passé soixante ans, la vigueur et la rugosité du chêne de moyenne grandeur.

Cependant, ce qui distinguait entre autres choses le vieux paysan, c'était moins sa propre figure que l'énorme mâtin à oreilles noires qui ne le quittait pas plus que son ombre. Été comme hiver, que le firmament fût bleu, qu'il plût à torrents ou qu'il tombât du ciel seulement quelques-uns de ces petits flocons de neige qui ressemblent à du par-semant râpé, le chien ne s'écartait jamais de plus de trois pas de son maître. Qui voyait l'un ne tardait pas à apercevoir l'autre.

Daniel était ce que George Sand a appelé un champi, et ce que, dans le Bourbonnais, on nomme plus euphoniement un enfant de l'amour. En 1780, un matin, vers la fin de l'automne, une veuve qui cueillait pour sa vache de l'herbe sur la lisière de la forêt de Tronçais entendit tout à coup des vagissements et des cris.

— C'est une voix de chrétien, dit-elle.

La vieille accourut et trouva un nouveau-né enveloppé de pauvres langes et couché assez mollement sur un lit de fougère. Son premier mouvement fut de recueillir dans son tablier cet Œdipe rustique et de l'emporter sous son toit de chaume.

— Quand il y a du pain noir pour un dans une pauvre huche, reprenait-elle, il y en a bien pour deux.

Ainsi, la vachère tint lieu à l'enfant tout à la fois de mère et de nourrice. Daniel grandit. Il allait avoir sept ans, lorsque la pauvre vieille fit une chute en sautant un échaliier, se cassa la jambe et mourut. Dès le lendemain, il survint un collatéral qui s'empara, bien entendu, de tout ce qu'avait laissé la pauvre femme; il prit la vache, l'étable, la chaumière et le petit courtil qui y confinait.

Daniel, les larmes aux yeux, dut sortir pour aller vivre désormais à la belle étoile et à la grâce de Dieu.

Que faire à sept ans, quand on n'a ni parents, ni amis, ni tuteurs d'aucune sorte dans le monde? Nu-pieds, nu-bras, nu-tête, l'orphelin courait de ferme en ferme, non pour tendre la main, mais pour demander à gagner son pain. Daniel n'était pas beau; mais sa mine éveillée et son infortune remuaient les bonnes âmes. On lui confiait des dindons à mener dans les chemins verts, des moutons à faire paître et même des porcs à pousser à la glandée. En guise de salaire, les femmes mettaient dans le bissac qu'il portait autour du cou un petit gâteau de seigle ou de blé noir, et dans sa gourde, quelques gouttes de piquette ou bien de l'eau de la fontaine de Saint-Remy. Quand la saison devenait pluvieuse ou froide, on se cotisait à quatre ou cinq pour lui acheter des sabots de dix sous et une casquette en peau de lapin, qui en coûtait quinze. La nuit, il couchait dans le grenier à foin

ou à l'étable sur une botte de paille.

— Il ne manque pas d'enfants plus malheureux que moi, se disait Daniel.

Un jour (il avait neuf ans dans ce temps-là), il eut envie d'aller cueillir des pommes sauvages dans le bois, du côté de Couleuvre. En traversant la ruelle du Pendu, il crut voir de loin quelque chose de velu le long des arbres.

— Est-ce un loup? se demanda-t-il.

En même temps, il levait son bâton en l'air comme pour se mettre sur la défensive. Or, il n'avait pas fait dix pas qu'il se trouvait en face d'un chien énorme, à la vérité, mais tristement couché à terre, maigre, essoufflé, harassé, tirant la langue d'un demi-pied, mourant de fatigue et de soif. Pour surcroît d'infortune, la bête montrait une de ses pattes dans laquelle était entrée assez profondément l'épine d'une ronce.

Daniel et le chien se regardèrent l'un et l'autre dans les yeux. Ces deux misères s'étaient vite comprises. — « Je suis vagabond comme toi, paraissait dire le chien; sois mon maître. » — « Je suis pauvre et isolé comme toi, semblait riposter l'enfant; sois mon ami et mon frère. » — Au bout d'un instant, l'épine sanglante étant arrachée, le chien ne souffrait plus qu'à demi. Daniel ne s'en tint pas là: il prit sa gourde et en versa le contenu dans la gueule ardente de l'animal.

— J'allais manger des pommes sauvages, ajouta-

aussi ridicule de compter que sur le dévouement de Mustapha-ben-Ismaïl.

» La vérité est que l'autorité du Bey et de ses ministres n'existe que dans l'imagination des spéculateurs qui se proposent de féconder le sol de la Tunisie à l'aide de capitaux français. Quelle protection peut-on espérer d'un souverain dont les propriétés viennent d'être dévastées sous les murs du Bardo et qui assiste impassible aux préparatifs des fanatiques de Kairouan en vue de la prochaine guerre sainte? Dans ces circonstances, un petit succès, comme la prise de Sfax, ne présente qu'un intérêt fort secondaire; c'est toute la Tunisie qu'il s'agit de reconquérir. »

Qui dit cela? — Est-ce un journal radical? — Non, c'est une feuille opportuniste, c'est l'Unité nationale qui passe pour être inspirée directement par M. Gambetta.

Sommes-nous donc à la veille de complications sérieuses et alarmantes, sous le ministère de MM. Ferre et Barthélemy Saint-Hilaire?

La lecture du Journal officiel est des plus amusantes; elle nous apprend que des républicains, jadis les contempteurs de la Légion-d'Honneur, violent les règlements pour obtenir la croix de la Légion-d'Honneur. Le ministère, pour décorer un favori, publie à l'Officiel cette mention: titres exceptionnels. Et tout est dit! Tu veux être décoré, citoyen, dit le ministre, comme aux Variétés: Pair! tu l'es!

Un préfet a été nommé officier de la Légion-d'Honneur, — notez qu'il est chevalier depuis 48 mois; — or, l'organe du gouvernement explique ainsi cette faveur: a été préfet dans plusieurs départements depuis 7 ans; titres exceptionnels.

C'est aujourd'hui un titre exceptionnel de changer quatre ou cinq fois de préfecture en sept ans. Et on ose dire encore: Pierre qui roule n'amasse pas mousse! Allons donc! la République a changé tout cela.

L'Espagne nous réclamait une indemnité pour ses nationaux que l'incurie de M. A. Grévy a laissé assassiner et piller en Algérie.

Le ministère a répondu à S. M. Alphonse: Nous ne vous donnerons pas d'argent; mais si cela peut être un adoucissement aux épouvantables malheurs des Espagnols d'Algérie, nous allons expulser don Carlos, le concurrent du roi actuel.

Et cela a été fait ainsi! L'expulsion de don Carlos ne coûte rien! Les stupidités de l'incapable A. Grévy seront oubliées de l'Espagne, M. J. Ferry en a la conviction.

UNE CONSULTATION CARACTÉRISTIQUE.

On vient d'expulser don Carlos, qui ne faisait, ce nous semble, courir aucun danger à la République.

En 1870, M. Cernuschi qui donnait des centaines de mille francs aux comités anti-

plébiscitaires était également expulsé, et immédiatement des avocats rédigeaient la consultation suivante:

« Dans son habitude de se substituer à la nation, le gouvernement oublie que les étrangers sont les hôtes de la France et non les siens.

» En expulsant M. Cernuschi dans un intérêt de parti, le gouvernement a commis un acte arbitraire et injuste.

» Signé: J. GRÉVY, LÉON GAMBETTA, J. FERRY, J. MAGNIN. »

N'est-on pas autorisé à dire que plus ça change, plus c'est la même chose? Les démocrates au pouvoir sont un peu plus cyniques que les despotes, et un peu plus violemment autoritaires, voilà tout. MM. Grévy, Gambetta et leurs acolytes nous en donnent tous les jours de nouveaux exemples.

Le conseil supérieur de l'instruction publique vient d'arrêter le texte d'un décret d'après lequel les écoles normales primaires passeront sous l'autorité des recteurs, au lieu d'être subordonnées aux préfets.

Les commissions de surveillance ne dépendront plus des conseils généraux; le contrôle appartiendra exclusivement à l'Etat.

Il règne une grande indignation parmi les officiers et les troupes de l'armée d'Afrique occupés à la répression des troubles dans le sud oranais. Tandis que l'expédition de Tunisie a compté pour deux campagnes aux corps qui l'ont faite et leur a valu des croix et des médailles, les colonnes du sud oranais n'ont eu pour lot que les fatigues, les dangers et malheureusement beaucoup de morts, de blessés, de malades et pas un avantage, ni croix, ni médailles, ni campagnes. (Français.)

Le grand chancelier de la Légion-d'Honneur aurait l'intention d'établir une distinction entre les légionnaires militaires et les légionnaires civils. (Estafette.)

On annonce une lettre du général de Rivière dans laquelle il demandera au ministre de la guerre à quoi a servi le vote des fonds mis à sa disposition pour effectuer les forts détachés de Péronne et les autres travaux de défense arrêtés en 1873 par le comité supérieur du génie.

Pourquoi les travaux ne sont-ils pas encore commencés.

Et qu'a-t-on fait depuis deux ans de l'argent voté pour cette destination spéciale? (Ordre.)

Les enthousiasmes de M. Prudhomme.

M. Prudhomme a été enthousiasmé du nombre extraordinaire de drapeaux qu'il a vus devant certaines façades. Il ne peut s'empêcher de faire part de son enthousiasme à sa femme, en villégiature au bord de la mer, et il commence ainsi sa lettre:

« Les marchands de nouveautés surtout se sont distingués par leur patriotisme. J'ai compté jusqu'à trois cents drapeaux à une seule boutique! »

EN AFRIQUE.

Tunis, 20 juillet.

L'occupation immédiate de Souze est considérée ici comme nécessaire. Suivant des renseignements précis, les Souzains sont décidés à imiter la résistance des Sfaxiens. Tous les Européens quittent les régions. Les émissaires affirment que plusieurs milliers d'Arabes armés sont réunis près de Kairouan, forçant les indigènes à se joindre à eux.

On télégraphie de Tunis au Times qu'un grand nombre de soldats tunisiens désertent.

Le gouvernement du Bey n'est plus reconnu, et il y a lieu de croire que la rébellion s'étendra dans toute les parties de la régence non occupées par les troupes françaises.

On télégraphie de Vienne au Standard que l'empereur du Maroc a fait appel au Sultan pour arrêter le plus tôt possible l'agitation actuelle du nord de l'Afrique. L'empereur craint que cette agitation ne s'étende jusqu'au Maroc.

Ces représentations auraient produit une impression profonde à Constantinople.

Etranger.

ANGLETERRE. — On mande de Londres: « Dans un discours à ses électeurs, M. Goschen a dit que l'accord des puissances est complet dans la question des frontières grecques, mais que l'incident de Tunis a ébranlé la confiance en la France, dont les libéraux anglais avaient suivi la marche, depuis la proclamation de la République, avec sympathie et amitié. »

RUSSIE. — On mande de Saint-Petersbourg: « L'Empereur a commué la peine de mort de Jessa Helfmann en celle des travaux forcés. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 juillet.

L'amélioration du bilan de la Banque de France n'exerce aucune influence sur les cours. On constaterait même aujourd'hui une nuance de faiblesse. Le 5 0/0 fait 119.27 1/2. On cote sur l'amortissable ancien 86.65. L'Italien fléchit à 89.90.

L'action de la Banque de France reproduit le cours de 5,600. L'action du Crédit foncier est fort bien tenue à 1,700 et au-dessus de ce cours. Les capitaux disponibles se portent sur ces titres. Il y a également de nombreuses demandes en obligations soit communales 4 0/0, soit foncières à lots. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est recherché à ses cours précédents. Le Crédit de France est l'objet de demandes très-suivies. On cote 720. Ce

mouvement se développe avec beaucoup de vitesse, ce qui permet d'en prévoir la durée. A 717.50, le titre coûte net à payer 467.50. Il a porté 50 fr. de dividende pour le dernier exercice.

La Banque nationale est à 730. Rappelons que les obligations du Crédit foncier maritime, offertes à 400 fr. par cette Société, sont un placement des plus solides et des plus rémunérateurs.

La Banque de Prêts à l'industrie bénéficie d'un courant continu de demandes. On est aux environs de 640.

Le Crédit général français est demandé à 805. La hausse sur cette valeur ne s'interrompt pas. Elle a pour point d'appui les bénéfices réalisés pendant le premier semestre de l'année courante.

Société émet en ce moment des actions de la Compagnie de Navigation du Havre à Paris et à Lyon. Cette entreprise va profiter de la suppression, récemment votée, des droits de navigation sur les fleuves et sur les canaux. On peut évaluer le dividende de l'exercice courant à 55 ou 60 fr.; ce qui représente plus de 11 0/0.

Suez, 1,710. — Lyon, 1,750; Midi, 1,235.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Raoul Gaborit, élève de l'Institution Saint-Louis de Saumur, vient de subir avec succès les épreuves du baccalauréat des lettres relatives à la classe de philosophie.

Par décret en date du 16 juillet 1881, des récompenses honorifiques ont été accordées à plusieurs membres des sociétés de secours mutuels approuvées du département de Maine-et-Loire.

Dans la liste de ces récompenses, nous remarquons les suivantes:

Médaille d'argent: M. Vasseur, vice-président de la société de secours mutuels de Saumur, à Saumur.

Mentions honorables: MM. Rolau et Poulard, visiteurs de la même société.

M. Bigarré, à Vernantes, a reçu une médaille de bronze.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple proposé après l'interpellation de M. Du Bodan, relative à l'Algérie, adopté par 346 voix contre 120.

Ont voté pour: MM. Benoist, Maillé.

Ont voté contre: MM. Berger, comte de Civrac, comte de Maillé, de Soland. — M. Freppel.

N'a pas voté: M. Janvier de la Motte.

— Scrutin sur la proposition de M. Raspail pour supprimer le chapitre de Sainte-Geneviève et enlever l'église au culte catholique, votée par 279 voix contre 125.

Ont voté pour: M. Janvier de la Motte et M. Maillé, — deux grands hommes qui veulent se préparer les honneurs du Panthéon;

Ont voté contre: MM. Berger, comte de Civrac, comte de Maillé, de Soland. — M. Freppel.

N'a pas voté: M. Benoist.

LES CHARGES DE L'AGRICULTURE.

Voici quelles sont les charges qui pèsent aujourd'hui l'agriculture:

l-il; mon pain serait donc un régal superflu. Tiens, déjeune.

Et il jeta à la bête ce qu'il y avait dans sa panetière.

Avez-vous jamais vu pleurer un chien? Celui auquel Daniel venait de sauver la vie exprima par deux grosses larmes le contentement qu'il éprouvait. Il s'était tout à coup redressé sur ses pattes, et, en dépit de la piqure faite par l'épine, il témoignait sa joie par toute sorte de gambades. Quand il eut bien sauté, il vint, en signe de soumission sans doute, lécher de toute la longueur de sa langue la main de l'enfant trouvé.

Daniel le regarda fixement.

— Tu n'es guère beau, lui dit-il. Hélas! nous nous ressemblons en bien des choses. Un enfant de l'amour et un chien perdu peuvent aller ensemble. Tu es grand, maigre, mal bâti, fauve, avec de longues oreilles, une grande queue et un museau noir; mais tu as du courage et un bon cœur, j'en suis sûr; nous vivrons d'accord. Ça, suis-moi!

Le chien se mit à bondir à ses trousses.

— Comment l'appellerai-je? reprit le berger.

Robinson Crusoe avait réfléchi un demi-jour avant de donner à son noir le nom de Vendredi; Daniel roula dans sa tête une pensée analogue pendant cinq minutes.

— Eh bien! poursuivit-il, je le nommerai Mistigris.

Le soir venu, l'enfant rentra à la ferme à laquelle il était alors attaché, et, son troupeau remis à l'étable, il s'approchait de la table comme de coutume pour manger la soupe avec toute la maisonnée.

— Qu'est-ce que c'est que le grand chien qui te suit? lui demanda un vieux laboureur.

— A la porte, la vilaine bête! s'écria une femme en se couvrant les yeux des deux mains. Voyez donc comme elle ressemble à un loup!

— Dites à un ours! objecta un valet de charrette. Et, en même temps, il se jetait sur un fusil de chasse pour menacer le nouveau venu.

— Tout beau, Gervais! reprit Daniel en laissant bruyamment retomber sur son assiette de faïence une grosse cuillère d'étain; si vous renvoyez Mistigris, vous me renvoyez avec lui.

Sans plus attendre, il repassa son bissac autour de son cou, reprit son bâton de cornouiller, et sortit suivi de son chien.

Les voilà partis l'un et l'autre, sans sou ni maille, sans pain ni pâte. A dater de ce jour, on ne les revit plus dans cette partie de la province; ils étaient passés d'un autre côté, entre Montluçon et Saint-Amand. Ils vivaient de pêche, de chasse, de fruits cueillis aux arbres sur le bord des chemins. Mistigris, de plus en plus heureux de sa nouvelle condition, protégeait, la nuit, le sommeil de Daniel, et, de son côté, l'enfant de l'amour pensait et faisait

revivre le chien.

— Veux-tu me vendre ce matin? demanda un jour un marchand forain à l'enfant.

— Vous m'en offririez son pesant d'or que je ne vous le donnerais pas, répondit Daniel.

Dans la zone du Bourbonnais qui s'avance vers le Berri, le touriste rencontre une charmante vallée, oasis de lait et de miel, qu'arrose un petit torrent qu'on nomme la Pâquerette. Ce ruisseau, qui a des eaux assez abondantes neuf mois sur douze, fait tourner les roues d'un moulin renommé et par conséquent assez riche. Un jour, Daniel se présenta à la porte de la maison, en tenant à la main un sac de toile.

Le meunier était en train de mesurer du blé.

— Est-ce un morceau de pain que tu veux? demanda-t-il à l'enfant. On n'en refuse ici à personne, pas même aux va-nu-pieds de ta façon.

— Monsieur le farinier, répondit Daniel avec fierté, j'ai beau être pauvre, je ne mendie pas.

— Eh bien! que viens-tu chercher ici?

— La permission de pêcher des écrivasses dans la Pâquerette, là, au bas du moulin, en passant par votre pré.

— Passe par mon pré et pêche tout ce que tu voudras, petit drôle, s'écria le meunier. Seulement, aie bien soin que l'espèce d'ours qui te suit n'approche pas trop de la basse-cour; elle effraierait nos femmes, ta vilaine bête!

— Mistigris une vilaine bête, repartit le vagabond avec un sourire. On voit bien que vous ne la connaissez pas, monsieur le farinier. Ce chien-là, voyez-vous, a plus de douceur que les tourterelles de votre colombier.

En disant cela, il descendait dans le pré et s'appretait à pêcher.

A quinze pas de lui, deux marmots, un petit garçon et une petite fille, jouaient sur le bord du torrent; c'étaient justement les enfants du farinier. Comme il y avait eu un fort orage la veille et que mille rigoles avaient abouti à la Pâquerette, le cours d'eau s'était tout à coup gonflé. Une branche de saule, cassée sans doute par le vent, passant près de la rive, la petite fille tendit la main pour l'atteindre et tomba dans l'eau, tête première. Deux minutes de plus, et elle était broyée sous les roues du moulin.

Par bonheur, Daniel avait vu ce qui venait de se passer.

— Mistigris! s'écria-t-il en montrant du doigt au chien l'endroit où la petite fille se débattait contre le courant.

En un bond, le matin fut près d'elle, et, après l'avoir saisie par le milieu du corps entre ses jambes maxillaires, il la ramena sur l'herbe.

(A suivre.)

PHILIBERT AUDERNAUD.

Principal et centimes additionnels, 264 millions 480 mille francs;

Portes et fenêtres, 42 millions 413 mille francs;

Personnelle et mobilière, 44 millions 423 mille francs;

Enregistrement et timbre, 282 millions 369 mille francs;

Taxe des biens de main-morte, 2 millions 954 mille francs;

Total : 637 millions 442 mille francs.

En y ajoutant 57 millions pour la prestation en nature, on arrive au chiffre de 694 millions 442 mille francs.

L'agriculture supporte en outre une part des contributions indirectes et sa part de protection accordée à certaines industries, notamment à celle des fers, tandis que ses propres produits sont dépourvus de toute protection.

A cela, les ministres répondent aux agriculteurs : La France est excessivement riche, mais elle ne veut rien faire pour vous. Vous êtes dans le pétrin, c'est vrai, mais si vous ne voulez pas y rester, tirez-vous en comme vous pouvez. Pourvu que vous soyez exacts à payer vos impôts, nous nous soucions fort peu du reste.

D'après les nouvelles parvenues d'un grand nombre de localités du département, l'enthousiasme pour fêter le 14 juillet n'a généralement pas été bien vif dans nos campagnes. Une commune importante de l'arrondissement de Cholet, la Jumellière, s'est même distinguée par son abstention, si nous en croyons cet aveu du *Patriote* :

« Le jour de la fête, deux drapeaux seulement étaient arborés, l'un au bureau du facteur-bollier, l'autre au débit de tabac; il y en avait bien un troisième, mais qui avait des dimensions tellement microscopiques, qu'on ne sait s'il a été planté pour honorer nos couleurs nationales, ou dans un but de basse raillerie (!). Dans ce nombre, je ne compte pas, naturellement, celui qui était déployé à la station du chemin de fer... »

D'après le même journal, à la Chapelle-Saint-Florent, arrondissement de Cholet, « deux habitants seulement ont été assez osés pour se permettre de pavoiser et d'illuminer leur demeure, un modeste cabaretier et un marchand de tabac... », tandis qu'à Saint-Florent-le-Vieil, « sur sept conseillers municipaux qui habitent la ville, trois seulement ont cru devoir pavoiser et illuminer. Parmi les abstentionnistes se trouvent le maire et l'adjoint ! »

On sait avec quelles précautions le gouvernement a toujours caché le chiffre de nos pertes en Afrique. On rapporte au *Courrier d'Angers* que dans un seul canton de notre département, celui des Ponts-de-Cé, on a reçu ces jours-ci la nouvelle de la mort de trois jeunes soldats de ce canton, qui faisaient leur temps de service dans un régiment de chasseurs d'Afrique.

Les insulations. — A la Menitric, il y a quelques jours, on a trouvé, dans un champ de blé, le cadavre de Leclair (Anatole), domestique chez M. Aubry, fermier. Ce jeune homme a succombé à une insolation.

— On mande de Bordeaux, 20 juillet : « Les chaleurs tropicales qui régnent ici, depuis longtemps, occasionnent journellement des cas d'insolation souvent suivis de mort; hier encore, cinq se sont produits, dont trois mortels. »

CHOLET.

On lit dans *l'Étoile*, d'Angers :

« De divers points du département, nos correspondants nous signalent le récit des scènes de désordre auxquelles a donné lieu la célébration de la fête nationale.

« Pour aujourd'hui, nous nous bornons à signaler ce que nous écrit notre correspondant de Cholet :

« La veille du 14, la retraite aux flambeaux annoncée a parcouru les différentes rues et places de la ville, et a offert aux curieux indignés le spectacle honteux de femmes, leurs enfants au cou, d'hommes en habit de travail, marchant entre les rangs des soldats du 135^e de ligne, et hurlant la *Marseillaise* de façon à couvrir de leurs voix éraillées le son des instruments de la musique militaire.

« Le lendemain, nous nous hâtons de le

reconnaître, le nombre des drapeaux arborés aux fenêtres des maisons particulières était beaucoup moins considérable que celui de l'année dernière. Dans certaines rues, une ou deux maisons seulement étaient pavoisées et le soir illuminées, encore étaient-ce des maisons de fonctionnaires; pourtant nous devons constater l'ensemble avec lequel un des quartiers ouvriers de la ville a fêté le 14 juillet : pas un des tisserands, qui, sur le gain si modique de leur journée de travail, avait prélevé le prix d'un drapeau, des quelques lampions et des bouteilles obligatoires, n'aurait pu dire pourtant ce qui s'était passé le jour dont ils célébraient l'anniversaire si bruyamment. Dans la soirée, aux chants de la *Marseillaise* et du *Ça ira*, succédaient à chaque instant les détonations de pétards et de fusées, lancés surtout dans les groupes de femmes, au grand effroi de celles-ci et de leurs enfants. Nous ne plaignons pas ceux qui ont eu leurs vêtements brûlés : pour ne pas s'exposer aux aménités républicaines, il faut rester chez soi.

« Minuit sonné, après le feu d'artifice et une nouvelle retraite aux flambeaux, alors que la masse des curieux était rentrée se reposer des fatigues d'une aussi laborieuse journée, un groupe de soixante à quatre-vingts hommes appartenant, non à la classe ouvrière, mais à la classe des employés de commerce et des chefs de maison, drapeaux déployés à la main, ont parcouru au chant de la *Marseillaise* diverses rues de la ville s'arrêtant sous les fenêtres de certains personnages républicains, tels que M. le sous-préfet et M. Abellard, receveur des finances, qu'ils ont honorés de leurs vivats prolongés, entremêlés des cris de : A bas la canaille ! et le reste des aménités républicaines, de : A bas les calotins ! les moines, le Cercle catholique, etc. Ces messieurs bien élevés se réservaient de les crier sous les fenêtres d'honorables citoyens, allant même jusqu'à frapper brutalement dans les portes de l'un d'eux. Celui-ci n'hésita pas à se lever et à courir prévenir la police. L'agent de garde à la mairie, sommé de se rendre dans un café où s'était réfugiée la bande, fit, paraît-il, quelques observations, qui ne furent écoutées que d'un petit nombre. Le gros de la troupe, au nombre de quarante environ, remonte le boulevard Gustave Richard, au vu et au su de l'agent de police prévenu, et sous les fenêtres de M. Baron, conseiller d'arrondissement, vient répéter les cris dont elle avait salué précédemment plusieurs de ses amis. M. Baron était en voyage; nous ne savons si, comme le bruit s'en est répandu, ces jolis messieurs le savaient; quoi qu'il en soit, il est bien digne du courage républicain de venir hurler sous les fenêtres d'une maison habitée par des femmes. Ce fut le dernier exploit, cette nuit-là, de ceux qui ont la prétention de représenter les principes des glorieux ancêtres du 14 juillet 1789.

« Il n'est pas besoin d'ajouter que la police, à qui on a porté plainte, a commencé une enquête, qui a bien des chances de durer longtemps; la justice en République n'est point faite pour donner satisfaction aux honnêtes gens, à moins que par hasard ils ne soient républicains. »

L'Étoile a reçu hier communication de la lettre suivante écrite à M. le maire de Cholet par M. Jules Baron, conseiller d'arrondissement, relativement aux faits que nous venons de signaler :

« Cholet, le 18 juillet 1881.

« Monsieur le Maire,

« J'ai appris hier à mon retour d'un voyage de plusieurs jours les scènes de désordre dont la population a été témoin dans la nuit du 14 au 15 juillet. Une troupe d'hommes, plus ou moins avinés, après avoir parcouru plusieurs rues de la ville, est venue sous mes fenêtres faire entendre la *Marseillaise* et proférer à mon adresse les épithètes les plus injurieuses : c'est bien là, il me semble, l'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres. Je ne sache pas qu'il soit permis, même un jour de fête nationale, de venir en pleine nuit et en troupe sous les fenêtres d'honnêtes et paisibles citoyens leur adresser ces épithètes de canailles et autres que je m'abstiens de répéter. Présent, je n'aurais pas supporté d'injures aussi graves; et je demeure encore effrayé à la pensée des conséquences qu'aurait pu avoir un tapage aussi scandaleux (je ne veux pas me servir d'une expression plus énergique) pour la santé des personnes présentes à la maison.

« Mon intention n'est pas de rechercher moi-

même les auteurs de semblables faits; ce soin incombe à l'Administration municipale qui, j'en suis convaincu, n'y failira pas. Libre à vous, Monsieur le maire, dont les agents n'ont su ni prévoir, ni empêcher de semblables désordres, d'apprécier s'il vaut mieux en laisser impunis les auteurs. Votre détermination apprendra aux honnêtes gens s'ils peuvent encore compter pour se faire respecter sur les magistrats qui ont mission de les protéger.

« Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« BARON,

« Propriétaire, 19, boulevard Richard. »

ANGERS.

Lundi, dans l'après-midi, le nommé Pierre Salin, âgé de 66 ans, demeurant rue de la Juiverie, se rendait à la campagne pour y faire la moisson. Il était accompagné d'un jeune homme, son voisin, nommé Pierre Jacob.

Ils suivaient la rive droite de la Maine, lorsque, à 200 mètres environ du pont du chemin de fer, ils trouvèrent une bouteille bouchée contenant un liquide semblable à du vin blanc. Il faisait chaud; Salin avait soif, et croyant avoir fait une trouvaille utile, le malheureux déboucha la bouteille et la porta à sa bouche; mais, au même instant, il tomba comme foudroyé en s'écriant : « Je suis perdu ! » Jacob courut aussitôt à la ferme de M. Hermange, qui se trouvait près de là, et deux jeunes filles apportèrent du lait qu'elles firent boire au malade. Celui-ci parut se ranimer, il marcha pendant quelques instants, mais il fut bientôt obligé de s'arrêter et de se coucher sur un tas de foin. Les souffrances qu'il éprouvait étaient horribles.

Son camarade courut avertir la police, et Salin fut transporté à l'hôpital. Mais son état est désespéré, il a les intestins complètement brûlés. Une enquête est ouverte pour découvrir la personne qui a pu placer cette bouteille dans cet endroit.

LOUDUN.

Par décret inséré au *Journal officiel* d'avant-hier, M. Marsault est nommé adjoint au maire de Loudun.

BOURGUEIL.

Par décret du 19 juillet, M. Loiseleur a été nommé maire de Bourgueil, en remplacement de M. Lemesle, démissionnaire. M. Carré est nommé adjoint.

On écrit de Bourgueil au *Moniteur vinicole* :

« Nos vignes ont le meilleur aspect possible, et nous sommes en droit d'espérer, avec une qualité supérieure, une quantité s'approchant de la bonne moyenne.

« Quelques traces d'oïdium, qui ne paraissent nullement inquiéter le vigneron. »

POITIERS.

Le détachement du 125^e de ligne, qui a quitté dernièrement cette ville, pour se rendre en Algérie, n'avait pas encore laissé le sol de France que déjà on avait à déplorer la mort d'un adjudant.

Nous avons en effet le regret d'apprendre qu'un adjudant du 125^e, M. Audrit, a succombé pendant le voyage, en arrivant en gare de Lyon. Il serait mort, dit-on, par suite d'une insolation et de la chaleur.

Il est probable qu'un autre adjudant sera pris dans le 125^e de ligne, pour remplacer M. Audrit.

Le *Journal de la Vienne*, paru hier à Poitiers, annonce en ces termes le changement de température :

« Enfin, il pleut ! les trois ou quatre dernières journées qui viennent de passer resteront, croyons-nous, célèbres dans les fastes météorologiques : elles ont été incontestablement les journées les plus chaudes de cet été si chaud; nous ne croyons pas que le thermomètre puisse s'élever plus haut, dans nos contrées, sans danger sérieux pour la santé publique. L'air était littéralement embrasé, en ville surtout, où la réverbération des pavés et des murailles augmentait encore l'effet du vent brûlant, véritable siroco qui n'a pas cessé de souffler du sud.

« On attendait l'orage comme une heureuse délivrance ! Rien : le ciel demeurait implacable. Hier soir enfin, cet orage si impatiemment désiré a éclaté au-dessus de nous; et pendant toute la nuit la pluie n'a pas cessé de tomber. Il pleut encore ce matin, et chacun se réjouit de cet abaissement de la température, auquel nous n'étions plus habitués. »

TOURS.

Priz d'illuminations. — Jamais, de mémoire d'homme, et en remontant même jusqu'à l'époque où Adam et Ève habitaient le Paradis terrestre, on ne s'était imaginé d'offrir au peuple des prix d'illuminations. Il appartenait aux républicains de Tours d'être les Christophe Colomb de cette belle idée, et chacun sait comment elle a réussi.

Prévoyant que l'enthousiasme pour la célébration de la fameuse prise de la Bastille pourrait bien être à l'état négatif, on a songé à exciter le zèle des républicains par l'appât de récompenses. Mais voilà qui est bien singulier ! Tandis que l'administration municipale encourageait ainsi le déploiement de lampions et de lanternes vénitiennes, certains conseillers municipaux eux-mêmes donnaient l'exemple de l'abstention.

Il y a plus : un des membres de la commission chargée d'apprécier le concours avait jugé à propos de ne pas mettre à sa demeure la plus petite chandelle.

Cette commission a parcouru les rues de Tours, dans une voiture découverte, fournie sans doute par la ville, et a examiné les illuminations.

Voici le résultat du concours. Soyez heureux et fiers, il y a de quoi, ô vous qui avez vaincu, dans cette mémorable bataille de lampions ! Vos noms, par l'organe de notre modeste plume, vont passer à la postérité.

Médailles de vermeil. — MM. Compain, Girault, Mary-Bouyer, Chesneau.

Médailles d'argent. — MM. Daguin, Leguay, M^{me} Richer, MM. Fouquet, Chesneau, M^{me} veuve Audebert.

Médailles de bronze. — Le Cercle républicain, la Société générale, MM. Lustault, Michin, Hubert, Perrot et C^o, Tremblais.

Mais nous ne sommes pas au bout. Il y a encore quelque chose au fond du sac à récompenses : des félicitations.

La commission du concours a classé les rues de la ville, qui se sont fait le plus remarquer par leurs illuminations, de la manière suivante :

N^o 1. — Le carroi des Orfèvres; — rues du Commerce, de l'Intendance, de l'Arseanal, du Grand-Marché.

N^o 2. — Rues du Godet, du Change, Saint-Martin, place aux Fruits.

N^o 3. — Rues de Bordeaux, des Cognées, de la Rôtisserie, de la Galère, place Saint-Clément.

Si les rues et les habitants ci-dessus nommés ont été félicités et récompensés pour leurs illuminations, de quelle façon l'abstention des conseillers municipaux qui ont cru devoir n'allumer aucun lampion, doit-elle être appréciée ? Si nous étions conseiller municipal, nous ne manquerions pas de faire une belle interpellation à la prochaine séance. Nous aurions là un bien joli thème. (*Journal d'Indre-et-Loire.*)

La semaine prochaine, nous commencerons la publication, en feuilleton, de **MAITRE LE TIANEC**, par M^{me} Marthe LACHÈSE.

Les scènes de ce remarquable ouvrage se passent à Angers.

Faits divers.

Une jolie succession. — On vient d'enregistrer à Londres le testament de M. Victor Moët-Romont, le célèbre marchand de vins de Champagne, décédé récemment. Les biens du défunt en Angleterre s'élevaient à 467,000 liv. st. (4,175,000 fr.). M. Moët a fait les legs suivants : 50,000 fr. à l'hôpital d'Épernay; 40,000 fr. au bureau de bienfaisance; 40,000 fr. aux Sœurs de Bon-Secours; 5,000 fr. au curé d'Épernay pour ses pauvres, ainsi que des dons aux gens de sa maison. Le reste de sa fortune revient à la fille du défunt, M^{me} Sidonie-Rachel Auban-Moët-Romont.

Un peu de « fête nationale ».

Par sa profession même, un chef de bureau de ministère est contraint de pavoiser le 14 juillet.

Il marchand des drapeaux.

— Comment vous les faut-il, monsieur ? demande le fournisseur.

— Avec R. F. sur la pique. Cela résume mieux ma pensée : Réjouissances Forcées !

UNE DEMOISELLE, munie de son brevet supérieur, désire donner des leçons de français.

S'adresser Grand'Rue, n° 55, à Saumur, tous les jours, de 2 heures à 4 heures, excepté le dimanche.



« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.
Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastral-

gies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure n° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvais digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).
N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit

ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure n° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carboneau, rue du Balai, 11.

Cure n° 100,480. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

PLUS DE CHAUVES
REPOSER certains. — Arrêt immédiat des cheveux tombants par la POMMADE de CHAUVES.
LECHAUX, Pommade hygiénique régénératrice qui supprime les lésions, empêche de tomber, maintient la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.
Milliers de certificats et attestations spontanées. — contre mandat 4^e; 6 pots, 21^e. Prospectus gratuits. Pot envoyé à Mario LECHAUX, Pharm. Ch^e, r. Ste Catherine, 103, Bordeaux, et les bonnes maisons de parfumerie et de pharmacie.
Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien, Saumur, et dans toutes les bonnes pharmacies.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	8 h. 25 —	10 h. 31 matin.	8 h. 43 matin.	8 h. 43 matin.	11 h. 19 matin.
11 15 —	1 17 soir.	7 39 soir.	4 55 —	4 55 —	9 10 soir.
4 55 —	7 50 —	11 48 —			

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	8 35 —	9 h. 13 matin.	5 17 soir.	9 h. 53 matin.	6 30 soir.
12 15 soir.	6 45 —	3 50 —	10 47 —	4 28 —	11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 JUILLET 1881.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	85 35	»	Comptoir d'escompte	1095	»	C. gén. Transatlantique	585	»
3 % amortissable	86 65	»	Crédit Foncier colonial	635	»	Canal de Suez	1795	»
3 % amortissable nouveau	85 50	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1110	»	Société autrichienne	756 25	»
4 1/2 %	114 50	»	Obligations foncières 1877	363	»	OBLIGATIONS.		
5 %	119 30	»	Obligations communales 1879	454	»	Est	389 95	»
Obligations du Trésor	513 75	»	Obligat. foncières 1879 3 %	449 50	»	Midi	388	»
Obligations du Trésor nouvelles	512	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	775	»	Nord	397 50	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	232 50	»	Crédit mobilier	701 25	»	Orléans	390	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517	»	Est	810	»	Ouest	389	»
— 1865, 4 %	525	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1740	»	Paris-Lyon-Méditerranée	391	»
— 1869, 3 %	405	»	Midi	1225	»	Paris (Grande-Ceinture)	390	»
— 1871, 3 %	393	»	Nord	1960	»	Paris-Bourbonnais	389	»
— 1875, 4 %	516	»	Orléans	1330	»	Canal de Suez	570	»
— 1876, 4 %	515	»	Ouest	867 50	»			
Banque de France	5530	»	Compagnie parisienne du Gaz	1510	»			

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 55 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	—
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgneil.

A VENDRE LA CRÉCILLONNIÈRE

Propriété de produit et d'agrément, sise à Brain-sur-Allonnes, près Saumur. Belle habitation, 9 hectares 1/2 de dépendances.
S'adresser audit M^e GIRAULT, notaire. (469)

A VENDRE Par suite de liquidation,

Un PHAÉTON à un et deux chevaux;
Un DUC VICTORIA à un et deux chevaux;
VOITURES soignées et en bon état.
BOURJEU, arbitre de commerce, rue Lenepveu, Angers. (472)

A CÉDER DE SUITE UN MAGASIN

D'Épicerie, Mercerie et Rouennerie
Situé au Chapeau.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir.
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.
S'adresser au sieur Gointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE

UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE D'OCCASION,

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.
S'adresser au bureau du journal.

BACCALAURÉATS

L'Institution Chevallier

Rue du Cardinal-Lemoine, 65, Paris.

Qui, dans l'année scolaire 1879-80, avait fait recevoir, aux examens des Baccalauréats, cent cinquante-deux élèves (dont nous avons publié les noms), en compte, depuis, cent vingt-quatre reçus aux sessions de novembre 1880 et en avril 1881; ce sont :

Lettres. — 1^{re} partie. — MM. Ambresin, Bonamy, Boudonnet, Bu, Bujaud, Cazalis, Coulongne, Courtois, de Guillerville, Lacombe, Leclerc, Nicolese, Occis, Poyard, Rauline, Trasbot, Vollet.

Lettres. — 2^e partie. — MM. Arfeuille, Aubert, Barthélemy, Beaumont, Beupin, Boulu, Bourbonne, Brocard, Butteux, Carmier, Cartier, Champenais, Changeur, Cloix, Cossin, Couturier, Crémont, Daudin, Debaize, Debray, Demay, Deville, Dewatre, Doré (Edmond), Dufestel, Gerbore, Guipon, Hébert (Natalis), Heurot, Jacquemin, Laurent, Lay, Liénart, Martin, Mauduit, Mazel, Mercié, Médingier, Mettetal, Moreau, Massy, Muzelle, Pelletier, Périnelle, Person, Piat, Pigal, Pluche (Emile), Pluche (Henri), Podévigne, Portalier, Renault (Moïse), Rigaud, Schaffner, Vernejoul (de), Verquin, Yvonneau.

Sciences. — MM. Baudrand, Barthélemy, Béraud, Bidot, Billon, Blanche, Boisson, Boniface, Bonnard, Bouisson, Bourgain, Bucard, Cavailès, Colart, Colin, Cappin (René), Coulon, Duclert, Duval, Faguet, Ferté, Fleury, Galano, Grandremy, Guérin, Hébert (Paul), Hénoq, Hérisson, Lecoq, Legrip, Loyau, Leroy, Martin (Emile), Masjambost (du), Millet, Noïrot, Ostermann, Pecquet, Périnelle, Piglowski, Pilliet, Résuiche, Richelieu, Rosain, Rossignol, Sion, Sisco, Tait, Troullier, Verly.

C'est à sa discipline et à la large organisation de son enseignement, que l'Institution doit ses remarquables succès. (921 admissions depuis le 1^{er} novembre 1874.)

COURS PENDANT LES VACANCES

Pour la préparation à la session d'octobre-novembre.

Envoi franco du prospectus et du tableau des cours. (473)

AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1. En face le Square. à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE

Une Ouvrière en Robes très-capable,
Et une Ouvrière pour la confection ordinaire. (460)

BIÈRE

Pâte de malt d'orge maltosée, houblonnée, pour fabriquer soi-même la bière la plus pure, la plus saine, digestive, rafraîchissante et fortifiante qu'il soit connue, sans ustensiles spéciaux, dans tous les ménages.

Le mode d'emploi très-simple accompagne chaque envoi.

Demande circulaire, prix-courant. Expédition contre remboursement de 85 kilos de pâte pour fabriquer 225 litres de bière.

E. DUCHATEL-PERDU, à Bœschépe (Nord). (474)

UNE MAISON DE GRAINS demande un garçon de 25 à 30 ans, sachant lire et écrire.
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans une place de valet de chambre.

Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

103,000 Abonnés
Le Moniteur
DES
Valeurs à Cots
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louts)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.
UN FRANC PAR AN

DE L'OR A GAGNER

GRANDE DÉCOUVERTE

MONTRE PARLANTE

Demande d'agents à 250 fr. par mois. — S'adresser à Exact Vier, poste restante, à Valréas (Vaucluse).

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le cabinet de M. G. DOUSSAIN est transféré, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur, à partir du 24 juin 1881.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS: PARIS: 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr. DÉPARTEMENTS: 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr. POUR L'UNION POSTALE: 1 An, 8 fr. 50.

PARIS:

10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS:

14 centimes le numéro.

QUARANTE-CINQ VOLUMES SONT EN VENTE
Le volume broché, Paris, 3 fr. Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons: Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthel, Clémence Robert, Octave Féré, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Duruy, G. de la Landelle, Henri Augé, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansy, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Marie Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Paraît actuellement:

Les Aventures d'un Beau-Rouge à Paris, Grand roman, par Gustave ARMAND.

ADMINISTRATION: Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.

NOTA. — On s'abonne en envoyant un Mandat de poste.

RIELLANT

Chirurgien-Dentiste, 19, rue Royale, Saumur, Au premier.

Saumur, imprimerie P. GODET.